

Thérapeute complémentaire DF

Thérapeute complémentaire DF

Santé

En tant que thérapeute diplômé, vous stimulez la guérison de personnes souffrant de troubles de la santé, d'une diminution de leur bien-être et de leurs performances, de maladie ou qui se trouvent en réhabilitation. Vous utilisez des méthodes holistiques qui tiennent compte de l'être humain dans sa globalité, comme la kinésiologie, la réflexothérapie, l'acupressure, le shiatsu, la yoga thérapie, etc.

Tâches



Leurs principales activités consistent à:

Diagnostic et traitement

- accueillir le client ou la cliente avec empathie, établir une relation de confiance;
- procéder à l'anamnèse: recenser les plaintes, les maladies et les troubles, puis identifier les ressources et les méthodes permettant de les traiter;
- élaborer des plans et des objectifs thérapeutiques centrés sur le corps et propres à la méthode utilisée (travail par contact manuel, avec le mouvement, la respiration et l'énergie), de manière à stimuler les forces autorégulatrices du client;
- favoriser la perception de soi, la prise de conscience de soi et la guérison, de sorte à ce que le client acquiert de nouvelles façons de voir et d'agir dans son quotidien;

Collaboration

- impliquer des personnes de référence (parents, partenaires, etc.) dans le traitement du client pour favoriser la guérison, améliorer l'efficacité de la thérapie et garantir la durabilité de cette dernière;
- collaborer avec des spécialistes et des institutions des domaines de la santé, de la formation et du social;

Direction et gestion du cabinet

- gérer le cabinet selon des principes écologiques (concevoir une infrastructure peu énergivore, éviter le gaspillage, utiliser des produits naturels, etc.);
- assurer et développer la qualité des prestations (formations complémentaires, etc.);
- créer et tenir à jour les dossiers des clients en notant leurs maux, les traitements et thérapies appliqués et leur évolution;
- rédiger les lettres et rapports aux différentes assurances complémentaires;
- tenir la comptabilité de leur activité ou la déléguer à des spécialistes.

Environnement de travail

En tant que thérapeute complémentaire, vous travaillez sous votre propre responsabilité, principalement en tant qu'indépendant, mais également en tant qu'employé au sein d'une équipe interdisciplinaire. Vous pouvez exercer dans votre propre cabinet ou dans un cabinet commun, dans des centres de santé médicalisés ou de réhabilitation, des hôpitaux, des cliniques, des institutions socio-éducatives ou des entreprises du secteur de la santé. Votre intervention peut survenir soit comme unique forme de thérapie, soit en complément d'un traitement médical classique ou à la suite d'un accident (opération, médication, réhabilitation, etc.).

Vous devez vous perfectionner continuellement pour travailler selon l'état actuel des connaissances de votre profession et structurer votre développement personnel en adéquation avec votre activité (équilibre, gestion du stress physique et mental, etc.). Il est également essentiel de tenir à jour vos connaissances des principes éthiques et du cadre juridique de votre profession. L'enregistrement au Registre des médecines empiriques (RME) et/ou à la Fondation suisse pour les médecines complémentaires (ASCA) vous permet de travailler avec certaines caisses-maladie, facilitant ainsi le remboursement des prestations par les assurances complémentaires.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Empathie
- Équilibre affectif et psychique
- Sens de l'observation
- Sens tactile développé
- Tolérance et respect d'autrui

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi. Les conditions d'admission à l'examen figurent dans le règlement du SEFRI.

Offre d'études

Tout afficher

<https://www.orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=128514&language=5241>

Formations continues

Les thérapeutes complémentaires doivent se perfectionner continuellement pour travailler selon l'état actuel des connaissances de la profession et pour structurer leur développement personnel en adéquation avec leur activité (équilibre, gestion du stress physique et mental, etc.). Ils doivent également tenir à jour leurs connaissances des principes éthiques et du cadre juridique de la profession. L'enregistrement au Registre des médecines empiriques (RME) [↗](#)

<http://www.rme.ch/>

) et/ou à la Fondation suisse pour les médecines complémentaires (ASCA) [↗](#)

<http://www.asca.ch/>

) permet aux thérapeutes du domaine de la médecine complémentaire et alternative de travailler avec certaines caisses-maladie (remboursement des prestations par les assurances complémentaires).

Perfectionnement

Les thérapeutes complémentaires peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de spécialisation pour la prise en charge de groupes cibles spécifiques (nourrissons, enfants et adolescents, femmes enceintes, groupes professionnels à risque, aînés, etc.) ou de pathologies spécifiques (conséquences du stress, d'accidents, etc.)
- cours de formation accrédités par l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire (formations pour d'autres méthodes)
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement

[BASE_URL/http://www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement)

.

Professions voisines

Profession

Art-thérapeute DF / Art-thérapeute DF

<https://www.orientation.ch/fr/professions/art-therapeute-df-art-therapeute-df>

Profession

Naturopathe DF / Naturopathe DF

<https://www.orientation.ch/fr/professions/naturopathe-df-naturopathe-df>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.725.19.0

Liens utiles

Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire (OrTra-TC)

<https://www.oda-kt.ch/fr/>

Bases légales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/85541?lang=fr>